

# ÉTUDES Fruits et Légumes



- Mai 2022

## Démarches de progrès environnemental pour la filière fruits & légumes - état des lieux & enjeux

Étude réalisée par le cabinet Greenflex financée par FranceAgriMer et Interfel.

### Avant-propos

Ce travail a été réalisé entre janvier et juin 2021. Il s'appuie principalement sur des informations publiques ainsi que sur des entretiens conduits avec des acteurs impliqués dans certains labels, notamment HVE (Haute Valeur Environnementale), afin de comprendre les enjeux associés. Ces informations ne sont pas exhaustives et peuvent ne pas refléter la réalité de certains acteurs.

La filière Fruits et Légumes se positionne sur les enjeux de durabilité, s'inscrivant dans des démarches d'amélioration continue et cherchant à faire évoluer leurs pratiques pour travailler en synergie avec leur environnement. De nombreux labels existent déjà, embarquant un grand nombre d'agriculteurs vers des pratiques durables. Toutefois, ces cahiers des charges ne permettent pas encore de donner suffisamment de clarté aux messages à valoriser, avec des niveaux d'exigence hétérogènes. Des freins techniques (formations et montées en connaissances des agriculteurs, état de l'art encore à renforcer...) et des freins à la reconnaissance et à la valorisation économique du changement des pratiques peuvent limiter un passage à plus large échelle. Dans ce cadre, Interfel et FranceAgriMer ont mandaté GreenFlex pour répondre aux objectifs suivants :

- Disposer d'un état des lieux des démarches d'évolution des pratiques agricoles actuelles en faisant le recensement et l'analyse des différentes démarches de progrès existantes et qui pourraient constituer des références pour la filière fruits et légumes. Un benchmark des démarches de progrès et certifications à dominante environnementale intervenant dans le secteur des fruits et légumes au niveau européen accompagne également cette analyse.
- Mesurer le « chemin à parcourir » et les freins éventuels, pour les professionnels de la filière, pour atteindre les exigences des

référentiels identifiés et estimés comme « référents » pour la filière.

### 1. Une méthodologie associant analyses bibliographiques et entretiens

Phase 1 : recensement et analyse des démarches de progrès en France et en Europe

Afin de réaliser le travail présenté ci-après, GreenFlex s'est appuyé sur l'analyse de référentiels français et européens, publics et privés. Ce sont ainsi 42 référentiels français et 22 référentiels utilisés dans différents pays de l'Union Européenne (cf. Annexe) qui ont été étudiés autour de 16 critères de durabilité (voir Figure 1). Les référentiels ont été choisis en fonction de leur notoriété ou du nombre d'acteurs impliqués dans ces démarches. Pour les critères de durabilité, ils regroupent les enjeux environnementaux identifiés par GreenFlex via l'ISO 26 000 et ses systèmes de veille.

Utilisation des ressources	Impacts sanitaires	Empreinte globale	Transparence des pratiques	Origine géographique	Perception sociétale
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déforestation / Déboisement</li> <li>• Qualité des sols</li> <li>• Gestion des pesticides</li> <li>• Irrigation et gestion de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biodiversité</li> <li>• Perturbateurs endocriniens</li> <li>• Préservation des pollinisateurs</li> <li>• Risques OGM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GES</li> <li>• Qualité des eaux</li> <li>• Maladies liées aux Plantations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stockage</li> <li>• Gestion de la ferme / des Hommes</li> <li>• Traçabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référentiel conditionné par une zone géographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notoriété du référentiel</li> <li>• Reconnaissance de la société civile</li> </ul>

Figure 1: Liste des critères analysés par référentiel

## Phase 2 : Définition des freins et du « chemin à parcourir » pour les producteurs de fruits et légumes français

GreenFlex a ensuite cherché à comprendre les freins limitant la diffusion de ces référentiels. Pour cela, 14 structures collectives (représentant plusieurs centaines d'agriculteurs) ont été questionnées sur leur rapport aux référentiels existants, leur passage vers HVE ou l'Agriculture Biologique. Parmi ces structures, ont été interrogés des représentants de référentiels existants : des partenaires agricoles (Chambres d'agriculture, instituts techniques), des coopératives ainsi que des industriels et distributeurs. Ce travail a été accompagné de différents travaux réalisés par Bureau Veritas : quatre rapports de diagnostics HVE réalisés chez quatre agriculteurs (trois maraîchers et une champignonnière) ainsi qu'une comparaison des diagnostics HVE réalisés sur des exploitations agricoles des filières fruits et légumes par les auditeurs de Bureau Veritas ces derniers mois et un rapport synthétisant la perception desdits auditeurs via des entretiens conduits directement avec eux.

Ces différentes sources d'informations représentent la base de l'analyse utilisée pour répondre aux objectifs de cette étude.

## 2. Des consommateurs en attente de produits respectueux de l'environnement

Les consommateurs intègrent de plus en plus des critères de durabilité à leurs achats. Une analyse des baromètres Observatoire E. Leclerc des Nouvelles Consommations et GreenFlex 2021 et la consommation responsable met en avant 5 critères clefs dans le choix des produits : réduction du gaspillage, baisse des plastiques, soutien au producteur, production locale, réduction des pesticides. A cela peut s'ajouter les tendances de consommation analysées par KANTAR et les résultats du Baromètre de confiance 2021 des fruits et légumes frais de FranceAgriMer et INTERFEL.

Dans un premier temps, **le consommateur ne semble pas considérer les labels comme un critère de choix absolu**. D'après le Baromètre GreenFlex ADEME de la consommation 2021, 64 % des consommateurs déclarent « Je fais mes choix en fonction de l'origine du produit » et 56 % des Français privilégient les produits avec des labels ou certifications. En effet, d'après KANTAR, en 2020, la présence d'une garantie qualité, d'un label ou d'une mention ne représente que le 7<sup>ème</sup> critère de choix lors de l'achat de produits alimentaires. Cette conclusion est confirmée pour la catégorie des fruits et légumes par le Baromètre de confiance de FranceAgriMer et INTERFEL puisque 67 % des Français citent l'origine des produits dans les 3 premiers critères de choix déclarés lors de l'achat de fruits et légumes frais alors que la

présence d'un label ou d'un logo n'est citée qu'à 27 %.

Concernant la visibilité de ces labels, le label AB et Label Rouge sont les logos les plus connus avec une notoriété avoisinant les 95 % (Baromètre de confiance F&L, FranceAgriMer et INTERFEL, 2021). D'après le baromètre de confiance de FranceAgriMer et d'INTERFEL, le logo Vergers écoresponsables et le logo HVE ont une notoriété moins marquée (respectivement 47 % et 29 % des répondants disent avoir déjà vu ce logo). Cependant, le logo HVE continue de gagner en visibilité en 2021 (+ 13 points depuis 2019). D'après ce même baromètre, l'inquiétude des Français sur le sujet des pesticides se maintient au niveau le plus bas jamais enregistré (27 % des répondants citent spontanément les traitements chimiques comme raison de non-confiance envers les fruits et légumes frais vs 31 % en 2019 et 40 % en 2018).

## 3. Des référentiels qui n'intègrent pas systématiquement l'ensemble des enjeux environnementaux

L'analyse des référentiels français a permis de mettre en avant les thématiques usuellement intégrées dans les cahiers des charges et celles moins répandues.

Ainsi, les enjeux relatifs aux **pesticides, à la biodiversité et la qualité des sols** se retrouvent à de nombreuses reprises, démontrant une certaine maturité des filières sur ces sujets. A l'inverse, **les pollinisateurs, et les perturbateurs endocriniens sont globalement moins présents dans ces différents référentiels**, tout comme la déforestation, celle-ci restant toutefois très peu liée aux filières fruits et légumes françaises. Pollinisateurs et perturbateurs endocriniens sont associés à la thématique des produits phytosanitaires mais rarement soulignés indépendamment. **Le dérèglement climatique est également encore peu présent** eu égard à son importance croissante.

Parmi les **référentiels européens** étudiés, certains enjeux viennent différer du constat français. Ainsi, le **risque OGM vient rejoindre la qualité des sols et les pesticides dans les enjeux les plus marqués**. De façon globale, le risque OGM et les enjeux liés à l'impact de l'agriculture sur le **climat sont davantage pris en compte dans les référentiels phares européens que dans les référentiels français**. Toutefois, les enjeux manquants en France (déforestation, perturbateurs endocriniens et pollinisateurs) sont également peu présents dans ces référentiels internationaux.

Cette analyse conduit à souligner **qu'il n'existe pas de référentiel exhaustif adressant directement l'ensemble des enjeux**, même de façon succincte.

Par ailleurs, **peu de complémentarités sont à noter entre les référentiels** pour approcher l'ensemble des enjeux. Leurs grilles de notation, critères ou façons d'y répondre diffèrent fortement d'un critère à un autre sans dégager de réelles synergies entre les différents référentiels.

#### 4. Des freins à lever pour accélérer les démarches environnementales dans la filière fruits et légumes

HVE se positionne de plus en plus comme la démarche de référence

HVE est un référentiel en **très forte croissance ces derniers mois** dans l'ensemble des filières, depuis que les distributeurs ont intégré ces référentiels à leur cahier des charges. Initialement conçu pour la filière viticole, il gagne l'arboriculture et le maraîchage (+175 % d'exploitations en 18 mois sur l'arboriculture, 3,6 fois plus d'exploitations maraîchères en 18 mois d'après les données de l'Association HVE). Il s'avère être un **référentiel relativement complet, prenant en compte une vision systémique de l'exploitation**. Toutefois, malgré la montée en puissance de ce label, **certains freins limitent encore sa massification au sein des filières**.

##### Un vrai frein : la lourdeur administrative associée

D'après plusieurs acteurs interrogés, **l'administratif associé à la certification est un frein majeur** à son obtention. Certains acteurs peuvent être amenés à conseiller les agriculteurs mais sans les accompagner au bout de la démarche de certification, sur l'ensemble du dossier. Au-delà du frein administratif, un **manque de soutien technique** a également été régulièrement souligné, surtout la première année, notamment pour bien comprendre le fonctionnement, les pratiques à mettre en place et la comptabilisation de la notation.

Dans cette continuité, deux autres freins ont été identifiés lors de cette étude. En premier lieu, certains opérateurs qui souhaitent être certifiés HVE **ne savent pas que cette démarche concerne l'ensemble de l'exploitation**, et pas seulement le produit labellisé. Enfin, beaucoup, et notamment les individuels, ne savent pas qu'il est **nécessaire de faire une auto-évaluation (ou auto-diagnostic) avant l'audit**. En effet, préalablement à la certification des niveaux 2 et 3, l'agriculteur doit réaliser un bilan de son exploitation pour le niveau 1 et ladite auto-évaluation de son exploitation au regard des niveaux 2 ou 3.

L'auto-diagnostic est un point qui pourrait être ciblé par l'accompagnement par un technicien ou un responsable qualité d'une organisation de producteurs, afin d'aider les exploitants à surmonter les difficultés identifiées lors d'un autocontrôle et ainsi d'identifier les solutions

pertinentes pouvant permettre une certification de niveau 2 ou 3. L'idéal, d'après les analyses de Bureau Veritas, serait un accompagnement post-passage de la certification environnementale de niveau 1 (avec auto-diagnostic) et le 1<sup>er</sup> audit.

##### Un label associé à une contrainte et pas toujours à une motivation spontanée de l'exploitant

La montée du référentiel HVE provient, en grande partie, **d'une demande grandissante des filières qualité de la Grande Distribution**, engagées dans des démarches qualité et qui jouent un rôle de prescripteur important vis-à-vis des pratiques de leurs fournisseurs. C'est ainsi que l'absence de certification est de plus en plus perçue comme une limite en termes de débouchés. Selon plusieurs acteurs interrogés, la certification sert de prérequis, sans qu'une réelle plus-value sur les prix ne se fasse ressentir. Néanmoins, dans le cadre de cahiers des charges privés, les produits se trouvent, de fait, valorisés puisqu'ils sont commercialisés au sein de filières spécifiques soumises à cahier des charges. Une autre contrepartie soulignée est également l'incitation aux producteurs de passer au label HVE par un bénéfice de crédit d'impôt et des contrôles de la DDPP (Direction départementale de la protection des populations) ou DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) moins fréquents.

Or, le changement de pratiques nécessitant un investissement à assumer, la filière devra se poser la question de la valorisation d'une telle démarche. En effet, si les consommateurs sont de plus en plus sensibilisés à une alimentation durable, le nombre de labels et de démarches qualité limite une lecture claire pour le grand public et notamment l'émergence de la HVE même si cette démarche est reconnue dans l'environnement BtoB.

##### Des piliers HVE ne présentant pas les mêmes difficultés pour la filière fruits et légumes

L'analyse des audits réalisés par Bureau Veritas souligne que les activités limitant la labélisation sont davantage liées à l'élevage ou aux grandes cultures et que la labellisation HVE est majoritairement atteignable par la filière fruits et légumes. Ci-après sont représentés ces niveaux de difficulté par pilier.

Tableau 1 : Enjeux par pilier Certification Environnementale de niveau 3 pour la filière fruits et légumes

<b>Intrants : pilier ne présentant pas de point de blocage particulier</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de frein particulier relevé.</li></ul>
<b>Biodiversité : plutôt facile à obtenir malgré des contraintes</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des notes en général autour de 10 et 13 (la note minimale étant de 10 pour remplir ce critère).</li><li>• Pour les exploitations en maraîchage avec seulement quelques variétés de légumes</li></ul>

	<p>cultivées, un effet « monoculture » se fait sentir, ne permettant pas de compléter les points dédiés pour l'évaluation de la biodiversité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des difficultés peuvent également se faire sentir pour les exploitations en 100 % arboriculture avec très peu de linéaires de haies.</li> <li>• Il est intéressant de noter que les exploitations qui ne sont pas en mesure de « gagner » des points avec le nombre d'espèces végétales compensent souvent via les infrastructures agro-écologiques dont elles disposent, notamment les haies et les cours d'eau.</li> </ul>
	<p><b>Gestion de l'eau : un enjeu de mesure et de pression climatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un manque de mesures du volume d'eau utilisé globalement constaté, limitant l'accès aux points dédiés.</li> <li>• Une forte variabilité climatique en fonction des régions, ne permettant pas une réponse homogène de la filière à cet enjeu.</li> <li>• Des cultures gourmandes en eau avec un enjeu plus fort en arboriculture.</li> <li>• Un critère difficile, notamment en arboriculture où il faut trouver un moyen de « compenser la grille »</li> </ul>
	<p><b>Phytopathologique : le plus difficile à satisfaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'absence d'IFT pénalise automatiquement les exploitants</li> </ul>

## Conclusion

La filière fruits et légumes a déjà structuré de nombreuses démarches de progrès environnemental. L'enjeu, à présent, est d'embarquer le plus grand nombre d'agriculteurs dans ces démarches, au-delà de ceux impliqués dans des structures collectives. Il serait intéressant de structurer un plan d'actions permettant à la fois d'accompagner le plus grand nombre d'exploitations mais également de valoriser la diversité des différentes démarches différenciantes. Pour cela, trois enjeux semblent clefs : expliquer au grand public les démarches en place pour valoriser les pratiques des filières, favoriser la formation et l'accompagnement des acteurs dans leur transition et être force de proposition pour faire évoluer les labels afin qu'ils soient pleinement transposables et répondent aux enjeux de la filière. Au-delà, une amélioration continue des différents référentiels, intégrant notamment, explicitement, les enjeux montants liés au climat et à la ressource en eau est essentielle pour anticiper les problématiques à venir.

Rédaction : Greenflex / FranceAgriMer / Interfel

Renseignements : pauline.cuenin@franceagrimer.fr ;  
a.richard@interfel.com



### Au-delà de la HVE, des enjeux à intégrer pour pousser la transition

Le frein majeur identifié pour déployer les démarches de progrès environnemental est l'accompagnement des agriculteurs dans leurs démarches. Certains peuvent s'appuyer sur leur coopérative ou leur Chambre d'agriculture mais la question demeure sur la possibilité d'embarquer les agriculteurs isolés.

Parallèlement il semble nécessaire de mieux communiquer sur les référentiels existants, de les faire connaître aux consommateurs tout en assurant une réelle valorisation économique de ces produits qui impliquent des changements de pratiques, d'organisation et donc des coûts supplémentaires au sein des exploitations.

A noter également, un besoin **d'accompagnement vers la transition via une amélioration continue et une logique de vision systémique**. En effet, plusieurs référentiels se positionnent déjà au-delà de la HVE dans une logique de vision écosystémique de l'exploitation et de transition durable en amélioration continue. En effet, au-delà des labels, il a été plusieurs fois souligné, par les différents acteurs interrogés lors de ces travaux, que la vision systémique de l'agriculture devait rester une priorité.

## ANNEXE

### Liste des référentiels français analysés



AOC	Cultivé sans pesticides	Agriculture Biologique	Bee friendly	AREA
AOP	100% Nature et Saveur	Global Gap	Agri confiance	HVE (option A)
Label Rouge	Demain La terre	Vergers Ecoresponsables	Nuture	HVE (option B)
CCP	Nature et progrès	Plaisirs et confiance	Reflets de France	Bio et Equitable
IGP	Bio cohérence	Zéro résidus de pesticide	Nos régions ont du talent	C'est Qui Le Patron
Origine France Garantie	Ensembles solidaires	Demeter	Filière qualité Carrefour	Réseau Ferme D'Avenir
Certification environnementale niveau 2	Biopartenaire	Label Carbone Vert	Ecophyto	

### Liste des référentiels européens analysés



Agriculture Biologique	Biogarantie	Bio Siegel	AMA-Biosiegel	AMMA-Gütesiegel
Fairetrade	Responsibly fresh	QS	IP-SUISSE : AGRI NATURA, TerraSuisse	Naturland
Soil association	Krav	Agricultura integrada (+ antenes regionales)	Bio Suisse/ Bougeon	Bio Norvège
fairtrade	Sigill	Planet Proof	bio Hellas	EKO
Bioland	Bio Austria			

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

FranceAgriMer  
@FranceAgriMerFR